

# REGISTRE DES TUMEURS

LCC.03  
480 heures

AEC  
16,33 unités

## Répartition / liste des cours

		<i>Périodes/ semaine Thé.-Lab.-Tra.</i>
411-105-AH	Oncologie I	3-0-3
411-106-AH	Oncologie II	3-0-3
420-145-AH	Approfondissement de logiciels	2-2-2
411-108-AH	Activités du Registre des tumeurs	2-1-2
411-107-AH	Codage et stades des tumeurs	1-4-3
411-109-AH	Stage : Registre des tumeurs I	0-5-1
411-110-AH	Collecte et exploitation de données en oncologie	1-2-2
411-111-AH	Stage : Registre des tumeurs II	0-6-1

## Préalables

CR = Corequis : Vous devez suivre le cours avant ou en même temps que le cours concerné.

PA = Préalable absolu : Vous devez avoir suivi et réussi le cours préalable.

PR = Préalable relatif : Vous devez avoir suivi le cours préalable et avoir obtenu la note d'au moins 50 %.

Pour être éligible à passer l'examen de certification de la NCRA<sup>1</sup>, l'étudiant doit détenir un diplôme de 60 crédits et plus, incluant ou en plus de, deux sessions d'anatomie humaine ou de physiologie.

Note: Source des données: Prospectus Formation continue 2010-2011

---

<sup>1</sup> NCRA: National Cancer Registrars Association

## Description des cours

411-105-AH ONCOLOGIE I

3-0-3

2,00 unités

### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le registraire en oncologie analyse et traite les données cliniques relatives à une tumeur à partir des rapports de pathologie et des autres rapports médicaux du dossier de l'utilisateur. Dans le premier cours d'oncologie, l'élève approfondit l'anatomie des systèmes du corps humain en fonction du siège spécifique des tumeurs (sang, systèmes digestif et respiratoire) et de leur extension tumorale (locale et via les systèmes sanguin et lymphatique). Il met en relation pertinente les modifications survenant au niveau cellulaire et histologique, l'origine et le développement du processus tumoral (évolution des tumeurs). Il comprend et reconnaît les différences entre les tumeurs bénignes et les tumeurs malignes et il les classifie en fonction du tissu d'origine. L'élève fait aussi le lien entre les notions de grade et les caractéristiques histologiques des tumeurs malignes de même qu'entre l'évolution de ces tumeurs et l'établissement de leur stade de classification (TNM<sup>1</sup> et autres).

Dans le cours subséquent, l'élève poursuivra l'étude des caractéristiques tumorales et de l'attribution de stade de classification (TNM et autres) et ce, en relation avec les autres systèmes du corps humain (reproducteur, endocrinien, squelettique, nerveux, tégumentaire et urinaire). Il acquerra des connaissances plus complexes en regard des méthodes d'investigation des tumeurs, de l'établissement de leur diagnostic et de leurs principes de traitement.

Enfin, l'élève mettra immédiatement à profit ces nouvelles connaissances en oncologie dans les cours *Codage et stades des tumeurs* et *Collecte et exploitation des données en oncologie*.

Principaux éléments de contenu:

- Caractéristiques et terminologie des tumeurs bénignes et malignes.
- Principes d'extension locale, régionale ou à distance d'une tumeur maligne.
- Principes de classification des tumeurs malignes.
- Systèmes de classification spécifiques des affections néoplasiques malignes en fonction de l'extension.
- Approches diagnostiques des tumeurs (lien entre les signes, les symptômes généraux des tumeurs et les tests - analyses sanguines, pathologie, radiologie, médecine nucléaire, résonance magnétique, endoscopie,- utiles à leur investigation).

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'élève est invité à poser des questions durant les exposés magistraux et à suivre les explications du professeur. Il observe les aspects histologiques des tumeurs malignes au moyen de diapositives et identifie, à l'occasion, le type histologique suivant le tissu d'origine. Enfin, il complète son apprentissage par des exercices de stade (TNM).

Quant au travail personnel, l'élève assimile la matière vue en classe et l'approfondit par des lectures complémentaires.

---

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le registraire en oncologie analyse et traite les données cliniques relatives à une tumeur à partir des rapports de pathologie et des autres rapports médicaux du dossier de l'utilisateur. Dans ce deuxième cours d'oncologie, l'élève approfondit l'anatomie des systèmes du corps humain en fonction du siège spécifique des tumeurs ((reproducteur, endocrinien, squelettique, nerveux, tégumentaire et urinaire) et de leur extension tumorale (locale et via les systèmes sanguin et lymphatique). Il met en relation pertinente les modifications survenant au niveau cellulaire et histologique, l'origine et le développement du processus tumoral (évolution des tumeurs). Il comprend et reconnaît les différences entre les tumeurs bénignes et les tumeurs malignes et il les classe en fonction du tissu d'origine. L'élève fait aussi le lien entre les notions de grade et les caractéristiques histologiques des tumeurs malignes de même qu'entre l'évolution de ces tumeurs et l'établissement de leur stade de classification (TNM<sup>1</sup> et autres).

L'élève mettra immédiatement à profit ces nouvelles connaissances en oncologie dans les cours *Codage et stades des tumeurs* et *Collecte et exploitation des données en oncologie*.

Principaux éléments de contenu:

- Approches diagnostiques (liens entre les signes, les symptômes et les tests - analyses sanguines, pathologie, radiologie, médecine nucléaire, résonance magnétique, endoscopie).
- Modalités thérapeutiques : chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie, hormonothérapie, immunothérapie et soins palliatifs.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'élève est invité à poser des questions durant les exposés magistraux et à suivre les explications du professeur. Il observe les aspects histologiques des tumeurs malignes au moyen de diapositives et identifie, à l'occasion, le type histologique suivant le tissu d'origine. Enfin, il complète son apprentissage par des exercices de stade (TNM et autres).

Quant au travail personnel, l'élève assimile la matière vue en classe et l'approfondit par des lectures complémentaires.

---

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet à l'élève d'approfondir le processus de création et d'exploitation des bases de données relationnelles. Il lui permet aussi d'acquérir les notions nécessaires pour faire une présentation à l'aide de l'ordinateur.

À l'issue de ce cours, l'élève sera capable d'utiliser la terminologie anglaise de l'informatique. Il expérimentera les fonctions avancées du logiciel pour concevoir et exploiter une base de données en fonction d'exigences reliées à la sécurité et à l'intégrité des données. À l'aide d'un logiciel de présentation, l'élève produira aussi un diaporama qui intégrera des éléments de sources diverses. Enfin, il sera en mesure d'importer, d'exporter et de transférer des données dans différents formats.

L'élève mettra immédiatement à profit ces nouvelles connaissances dans le cours *Collecte et exploitation de données en oncologie*.

Principaux éléments de contenu:

- Terminologie anglaise de l'informatique.
- Conception d'un diaporama à l'aide d'un logiciel de présentation; intégration d'éléments à partir de différents logiciels.
- Révision des notions de base d'un système de gestion de bases de données (SGBD).
- Conception de bases de données; intégrité, sécurité et confidentialité; notions avancées d'un SGBD (contrôles, menus, formulaires et états personnalisés, tableaux croisés et graphiques).
- Type de données; importation et exportation des données sous divers formats.
- Transfert de données par Internet; accès à distance.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'élève utilise les différentes fonctions d'un logiciel de présentation pour créer des diaporamas qui peuvent inclure du texte, des images Internet, des saisies d'écran ou d'autres éléments. Il crée et exploite des bases de données, reliées à son champ de spécialisation, en important ou en exportant des informations sous divers formats afin de les rendre accessibles au moyen de d'autres logiciels ou de les transmettre par Internet. Enfin, il personnalise des formulaires et les états obtenus à l'aide des assistants du logiciel de bases de données.

Comme travail personnel, l'élève termine ses laboratoires.

Logiciels utilisés : Windows, suite Microsoft Office (PowerPoint, Access)

---

411-107-AH CODAGE DES TUMEURS 1-4-3  
2,66 unités

Préalable(s) 411-105-AH (PR), 411-106-AH (PR)

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Les registraires en oncologie utilisent la CIM-O<sup>2</sup> 3e édition adoptée par l'OMS<sup>3</sup> pour coder la topographie, la morphologie, le comportement et le grade des différents types de néoplasmes. De plus, ces derniers doivent se référer aux systèmes de classification par stade Collaborative staging (CS) conçu à partir de l'AJCC<sup>4</sup> et de la SEER<sup>5</sup> pour attribuer ou réviser le stade de la tumeur. L'élève doit donc maîtriser les systèmes de classification et appliquer les méthodes de codage et de stade propres au registre des tumeurs.

En effet, la validité de la base de données dépend du bien-fondé de décisions relatives à la précision des codes et à l'exactitude des indications cliniques pertinentes quant à l'étendue de la tumeur. De plus, le traitement de ces données, par le registraire en oncologie, permet un accès rapide à une information uniforme et transférable à des fins d'évaluation de la qualité des soins, à des fins de recherche ou de prévention et de comparaison régionale, provinciale, nationale et internationale.

Pour réussir, l'élève devra faire appel aux acquis des cours *Oncologie I* et *Oncologie II*. Il mettra à profit ces nouvelles connaissances dans le cours *Collecte et exploitation de données en oncologie* et lorsqu'il s'inscrira aux *Stage : Registre des tumeurs I* et *Stage : Registre des tumeurs II*.

Principaux éléments de contenu :

- L'historique, les buts et la structure de la CIM-O
- Les règles de codage et les conventions en usage.
- La définition, les types et les principales caractéristiques des systèmes de classification par stade : le stade sommaire général, l'extension de la tumeur – EOD<sup>6</sup> et le *Collaborative Staging (CS)*.
- Les règles spécifiques d'attribution du stade pour les différents sites anatomiques et les regroupements de stades.
- La structure et l'utilisation de la CIM-O, AJCC, CS, MP/H Rules<sup>7</sup>

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'élève se prépare en révisant la matière apprise dans les cours d'oncologie. Durant le cours, l'élève est invité à poser des questions lors des exposés magistraux. À la fin de chaque cours, il s'assure d'avoir compris les règles de codage, les conventions, les modalités d'attribution et de regroupements de stades.

En laboratoire ou comme travail personnel, à l'aide de rapports de pathologie, de dossiers d'usagers en oncologie ou d'exercices remis par le professeur et de planches anatomiques, l'élève précise un code ou le corrige et il attribue ou réviser le stade. Il est appelé à défendre ses choix devant la classe.

---

<sup>2</sup> CIM-O: Classification internationale de maladies pour l'oncologie

<sup>3</sup> OMS: Organisation mondiale de la santé.

<sup>4</sup> AJCC: American Joint Committee on Cancer

<sup>5</sup> SEER: Surveillance, Epidemiology and End Results

<sup>6</sup> EOD: Extent of Disease

<sup>7</sup> MP/H Rules: Multiple Primary and Histology Task Force

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le cours permet à l'élève de se situer par rapport à sa profession. Le Comité du cancer de l'établissement confie au registraire en oncologie la responsabilité de la tenue et du maintien du registre des tumeurs. En connaissant mieux l'organisation des soins de santé en oncologie, le Registre canadien du cancer (RCC), le Programme du cancer de la CoC<sup>8</sup>, les exigences de la NAACCR<sup>9</sup> et de la SEER sur le traitement des données, l'élève prend conscience de l'importance des mandats confiés au Registre des tumeurs. En examinant les tâches liées à l'enregistrement et à la surveillance des cas de cancer, il sera en mesure d'apprécier le rôle du registraire en oncologie et du Comité du cancer, d'identifier les normes et les règles qui s'appliquent au Registre des tumeurs et de s'initier aux méthodes de travail et au fonctionnement du Registre des tumeurs

L'élève mettra immédiatement à profit ces nouvelles connaissances dans le *Stage : Registre des tumeurs I*.

Principaux éléments de contenu:

- Les types de registre des tumeurs; les fichiers requis et leur utilité.
- Les buts, les principales fonctions du personnel et le code d'éthique; les composantes majeures d'un registre des tumeurs et le rôle du Comité du cancer.
- Vue d'ensemble du RCC, de ses composantes les plus importantes et du processus de gestion des données canadiennes.
- Vue d'ensemble de NAACCR, de ses composantes les plus importantes et du processus de certification.
- Vue d'ensemble de la CoC, du Programme du cancer agréé, de ses composantes les plus importantes et du processus d'agrément.
- La structure et le fonctionnement du Registre des tumeurs; le manuel de procédures; les relations interdépartementales et les relations avec les organisations affiliées.
- Les critères et les procédés d'enregistrement et de suivi des cas en oncologie.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'élève suit les explications du professeur, note les éléments importants et participe aux échanges sur les études de cas de cancer. Le cas échéant, il complète les explications données par une recherche documentaire (sites Internet) sur un aspect de la profession. L'élève étudie la signification des critères liés à l'enregistrement et au suivi des cas de cancer.

Entre autre, comme travail personnel, l'élève élabore la liste des départements et services fournissant des cas de cancer.

---

<sup>8</sup> CoC: Commission on Cancer

<sup>9</sup> NAACCR: North American Association of Central Cancer Registries

411-109-AH STAGE : REGISTRE DES TUMEURS I 0-5-1  
2,00 unités

Préalable(s) 411-107-AH (PR), 411-108-AH (PR)

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le *Stage : Registre des tumeurs I* fait suite au cours *Activités du Registre des tumeurs* en permettant à l'élève de transférer les connaissances et les habiletés acquises à la réalité du marché du travail. L'élève s'initie à la profession de registraire en oncologie et s'adapte aux politiques, aux règlements, aux exigences et aux méthodes de travail qui ont cours dans le Registre des tumeurs de l'établissement. Il fait preuve de jugement et d'autonomie devant la variété et la complexité des études de cas de cancer qu'il aura à analyser et à traiter. De plus, l'élève se familiarise avec la méthode de suivi à long terme, des cas analytiques de cancer de l'établissement. Il participe aussi aux activités et aux conférences du Comité du cancer. Enfin, l'élève produit un travail de qualité et assure un suivi tout en respectant les échéanciers.

Avant de se présenter dans l'établissement de santé, l'élève devra se soumettre aux exigences du MSSS<sup>1</sup> concernant le *Programme de surveillance et d'immunisation* pour les étudiants des institutions d'enseignement en stage dans les centres hospitaliers et s'engager, par écrit, à respecter les normes et les règlements de l'établissement ainsi que la confidentialité des informations sur l'état de santé des usagers.

Principaux éléments de contenu:

- L'étude de cas de cancer et leur codage; l'enregistrement des cas pertinents au registre des tumeurs à l'aide du logiciel spécialisé; la prise en considération des sources d'information internes et externes disponibles.
- Le suivi des usagers en oncologie, élaboration d'une stratégie de suivi à l'interne et à l'externe.
- La préparation des documents de référence, des conférences sur les cancers et des autres activités du Comité du cancer de l'établissement.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'élève révise la matière et les méthodes de travail pertinentes. Il lit attentivement le Cahier de stage. Ce document précise en effet les critères d'évaluation et de qualité du travail à produire ainsi que les critères d'appréciation des attitudes et des comportements professionnels. L'élève prend aussi connaissance de ses obligations quant au respect des politiques, des règlements de l'établissement et du caractère confidentiel de l'information traitée. En cours de formation, l'élève profite des conseils reçus sur les tâches accomplies et apporte les correctifs appropriés. Dans certains cas, il explique le bien-fondé de ses décisions aux autres stagiaires.

Comme travail personnel, l'élève peut rédiger un compte-rendu sur les lignes de traitement appliquées aux principaux sites de cancer.

Préalable(s) 411-107-AH (PR), 420-145-AH (PR)

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le registraire en oncologie met à jour et exploite la base de données du Registre des tumeurs. Dans ce cours, l'élève examine le contenu de la base de données en fonction des objectifs poursuivis. Il doit connaître les standards des registres provincial et fédéral et de la CoC et les exigences de SEER relatifs aux critères de sélection des données et se familiariser avec les composantes du dossier en oncologie. De plus, il doit maîtriser la terminologie de l'abrégié. En effet, en collaboration avec le Comité du cancer, l'élève effectue des études d'évaluation de cas de cancer à des fins de comparaison régionale, provinciale ou nationale et il assure un contrôle de qualité des procédures du Registre des tumeurs. Enfin, à l'aide d'un logiciel, il valide, il interprète l'information disponible, la structure et la présente sous forme de rapports.

Pour réussir, l'élève devra faire appel aux acquis des cours *Oncologie I*, *Oncologie II*, *Codage et stades des tumeurs* et *Approfondissement de logiciels*. Il aura l'occasion de mettre ces nouvelles compétences à l'épreuve lorsqu'il s'inscrira au *Stage : Registre des tumeurs II*.

Principaux éléments de contenu :

- L'implantation et l'exploitation d'un registre des tumeurs. La présentation ordonnée, claire et concise de l'information disponible. Application au registre des tumeurs.
- Les principes de l'abrégié et son logiciel dédié.
- Les formats d'études d'évaluation des soins des usagers.
- Les protocoles d'échange d'information entre établissements.
- Les systèmes de contrôle de la qualité des procédures du Registre des tumeurs.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Pour se préparer, l'élève révise la matière apprise dans les cours *Oncologie I*, *Oncologie II* et *Codage et stades des tumeurs*. À la fin de chaque cours, il s'assure d'avoir compris les définitions de chacun des champs de l'abrégié.

Lors d'exercices ou comme travail personnel, à l'aide du matériel remis par le professeur ou de dossiers d'usagers en oncologie, l'élève réalise toutes les étapes de la production d'un rapport, de la validation et du contrôle de qualité.

---

411-111-AH STAGE : REGISTRE DES TUMEURS II 0-6-1  
2,33 unités  
Préalable(s) 411-107-AH (PR), 411-108-AH (PR)

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le *Stage : Registre des tumeurs II* complète la formation pratique de l'élève. Celui-ci transfère les connaissances et les habiletés acquises à la réalité du marché du travail tout en s'adaptant aux procédures et aux systèmes d'information en vigueur dans le centre de stage. En stage, l'élève extrait, résume et consigne l'ensemble des données cliniques dans un registre spécialisé en faisant preuve d'un jugement sûr et de vivacité d'esprit. De plus, il effectue une étude d'évaluation de cas de cancer ou de contrôle de la qualité de l'établissement ainsi qu'une recherche épidémiologique ou clinique. Dans les deux cas, l'élève met à profit son sens de l'organisation et son esprit d'initiative en tenant compte des exigences et des méthodes de travail qui ont cours dans le Registre des tumeurs. Enfin, l'élève produit un travail de qualité et assure un suivi tout en respectant les échéanciers.

Principaux éléments de contenu:

- Le codage des tumeurs et l'attribution ou la révision du stade relatif à une variété de sites anatomiques, de types histologiques et de stades.
- Le choix, la cueillette, la saisie et la validation des données sur les cas de cancer à l'aide du logiciel spécialisé.
- L'interprétation et la divulgation des renseignements consignés dans le registre des tumeurs.
- La préparation et la production de rapport(s) sur les principaux sites de cancer incluant une analyse de survie à l'aide des logiciels dédiés.
- La réalisation d'une recherche et d'une étude en oncologie à l'aide de formats, prédéterminés ou à définir, et des dossiers des usagers en oncologie et ce, pour le compte des chercheurs, du Comité du cancer, de la *Commission on Cancer* et de d'autres organismes internationaux.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'élève révise la matière et les méthodes de travail pertinentes. Il lit attentivement le Cahier de stage. Ce document précise en effet les critères d'évaluation et de qualité du travail à produire ainsi que les critères d'appréciation des attitudes et des comportements professionnels. Il prend aussi connaissance de ses obligations quant au respect des politiques, des règlements de l'établissement et du caractère confidentiel de l'information traitée.

Avant d'entreprendre une recherche ou une étude en oncologie, il clarifie les imprécisions ou les ambiguïtés de la demande avec les personnes en cause. Il présente, oralement ou par écrit, les résultats obtenus en expliquant ses choix méthodologiques. En cours de formation, l'élève profite des conseils reçus sur les tâches accomplies et apporte les correctifs appropriés. Dans certains cas, il explique le bien-fondé de ses décisions aux autres stagiaires.